

PROCES VERBAL de la REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 juin 2023
de la commune de Saint Léger-sur-Roanne

Convocation du 15 mai 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	15
Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents à la réunion	13

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine BRAVO, Maire.

Présents : MM. BRAVO Marie-Christine, MATIAS Stéphane, TIMONER Céline, TACHET Frédéric, GOUTAUDIER Lydie, RONDELET Rémy, GERARD Sophie, DESCHELETTE Damien, CATRICALA Audrey, LAGARDE Jean-Louis, GARCIA Aurélien, AMBROSIO Olga

Absentes Excusées : GUYOT Evelyne (donne pouvoir à Mme GERARD Sophie)
BEN SOULA Ciham (donne pouvoir à M. GARCIA Aurélien)

Absent non excusé : M. ROCHE Eddy

Secrétaire de séance : Mme TIMONER Céline

I - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Madame le Maire ouvre la séance en rappelant que les délégués et leurs suppléants doivent être élus par les conseillers municipaux sans débat, au scrutin secret simultanément, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Pour la commune de Saint Léger, 3 délégués et 3 suppléants sont à élire parmi les conseillers municipaux.

Madame le Maire, en sa qualité de présidente, a ensuite désigné Messieurs Lagarde Jean-Louis et Tachet Frédéric (conseillers les plus âgés) et Monsieur Garcia Aurélien et Madame Catricala Audrey (conseillers les plus jeunes) comme membres du bureau électoral.

Deux listes sont parvenues à Madame le Maire (Liste Marie-Christine Bravo / Liste Agir pour Saint Léger-sur-Roanne).

Des bulletins de vote ont été remis avec une enveloppe à chaque conseiller, qui, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, Madame le Maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletin de vote.

Résultat de l'élection des délégués et des suppléants :

Nombre de conseillers présents et représentés	14
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	14

Les mandats de délégués ont été répartis entre les deux listes à la représentation proportionnelle.

Désignation des listes	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Marie-Christine Bravo	11	3	3
Agir pour St Léger/Roanne	3	0	0

Madame le Maire a proclamé élus délégués :

Monsieur Stéphane MATIAS
Madame Marie-Christine BRAVO
Monsieur Frédéric TACHET

Puis élus suppléants :

Madame Sophie GERARD
Monsieur Rémy RONDELET
Madame Evelyne GUYOT.

Après lecture du procès-verbal par Madame le Maire, ce dernier a été signé en triple exemplaires par les membres du bureau, ainsi que la feuille de proclamation des résultats.

Madame le Maire s'est chargée de la transmission des documents à la Préfecture et le procès-verbal a aussitôt été affiché à la porte de la Mairie.

Madame le Maire a levé la séance à 19 heures 30.

